

machault infos

No. 14

Le magazine de votre commune



*Discours de Monsieur
le Préfet de Seine-et-
Marne lors de la cérémo-
nie symbolique de pose
de la première pierre
du nouveau complexe
scolaire et culturel*

Retour **EN IMAGES** 02
ÉDITORIAL 03
ACTUALITÉS à la UNE 04
Les **ACTIONS COMMUNALES** 08

Vie **ASSOCIATIVE** 14
COMMERCES et ENTREPRISES 16
PORTRAIT 18
INFORMATIONS générale 20

RETOUR *en images*



Halloween

Pour la deuxième année consécutive, la commune de Machault a organisé un événement festif sur le thème d'Halloween, rassemblant petits et grands dans une ambiance aussi effrayante... que conviviale. Cet après-midi, placé sous le signe du frisson, a connu un beau succès avec plus de 65 participants déguisés !

Un concours a animé la soirée : celui du déguisement le plus effrayant. Les enfants ont également pu s'amuser à travers divers jeux sur le thème d'Halloween, avant de partager un goûter gourmand bien mérité. Un grand merci à Jean-Luc DELBASSEE et son épouse, ainsi qu'au club des aînés pour les gâteaux et à Morgane « La Bretonne » pour ses crêpes en sucette, sans oublier les élus et agents municipaux dont le travail a permis de faire de ce moment **une fête pleine de frissons chaleureux.**

Fête de Noël

Joli Noël avec Mahel

Mahel, c'est le nom du magicien qui le 6 décembre dernier a enchanté le Noël des enfants de la commune accompagné de l'ours Balou. Ils étaient près de 75 à être venus s'émerveiller devant ses tours et ses facéties.

Les enfants ont pu être maquillés pour l'occasion par Peggy qui a illuminé leurs visages de jolies peintures. S'en sont suivis des sculptures de ballons. Également au menu de ce Noël enchanté, un buffet de viennoiseries et de clémentines.

Cette matinée était offerte par la municipalité. Le maire, Christian Poteau remercie toute l'équipe qui a participé à l'organisation et la décoration de la salle, sans oublier le père Noël qui est venu de très loin pour accueillir les petits Machauliens et Machauliennes.



Concert du 6 décembre 2025

Le 6 décembre 2025, la CCBRC invitait à un voyage musical, entre chefs d'œuvre classiques, rythme populaire et élégance. L'Orchestre Symphonique En Résonnance (O.S.E.R.) nous a présenté Les vents de l'Europe en interprétant Mozart, Ferenc Farkas et Charles Gounod. Un plaisir pour toutes les générations réunies ce jour-là, dont de nombreux enfants captivés par ce spectacle vivant.

ÉDITO



Chères Machauliennes, chers Machauliens, chers amis...

En ce début d'année 2026, c'est avec une profonde sincérité que je vous adresse, au nom de toute l'équipe municipale et en mon nom propre, nos vœux les plus chaleureux. Nous vous souhaitons une année épanouie, marquée par la santé, le bonheur et la réussite. Ces vœux ne sont pas de simples mots : ils guident notre action quotidienne pour faire de Machault une commune où il fait bon vivre, où chaque projet est pensé pour vous, pour votre bien-être et celui de vos proches.

Machault est un village en mouvement. Les transformations récentes en témoignent : le centre-bourg, désormais plus harmonieux et fonctionnel, reflète les efforts déployés pour moderniser notre cadre de vie. L'enfouissement des réseaux, la rénovation de la ferme des Trois Maillets, l'arrivée de nouveaux commerces et du multi-accueil, ainsi que la création du complexe éducatif et de la salle polyvalente sont autant d'avancées qui servent directement nos besoins.

Notre démarche ne se limite pas à l'existant. Nous cherchons en permanence les meilleures solutions, en nous appuyant sur l'innovation pour concilier sécurité, préservation de l'environnement et gestion responsable des finances publiques. L'installation de candélabres intelligents, qui réduisent leur puissance lumineuse en l'absence de passage, en est une illustration concrète : une technologie au service de l'efficacité, de l'écologie et de la maîtrise des dépenses.

Ces avancées, nous les devons à une équipe municipale tournée vers l'action, mais elles sont aussi le fruit de votre confiance et de votre participation. C'est ensemble que nous continuons à écrire l'histoire de Machault.

Je vous renouvelle, chères Machauliennes, chers Machauliens, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, avec la certitude que notre commune saura relever les défis et saisir les opportunités qui se présenteront.

Bien à vous,

Votre Maire,
Christian Poteau

ACTUALITÉ À LA UNE

Cadre DE VIE

Commune

Le parking de la mairie fait peau neuve !

Suite aux différents travaux réalisés, il restait encore le revêtement, c'est chose faite. La signalisation au sol est restaurée à neuf, afin de rendre l'usage des premières places plus accessibles. Le stationnement en épi a été repensé. Attention : la place PMR est déplacée sous l'arbre, à côté du pressoir.

Nouveautés, vous pourrez découvrir un passage piéton sécurisant la traversée des enfants depuis l'abribus, ainsi que la création d'un parking pour les vélos avec un support adapté ! Afin de faciliter la circulation des bus scolaires et de permettre aux enfants de se déplacer en toute sécurité, il est nécessaire de laisser libre de tout stationnement l'arrêt de bus ainsi que le cheminement piéton, notamment aux heures d'entrée et sortie de l'école.



Le Haras de Javot

Le permis de construire du futur haras sur le terrain situé à la Fosse Judas, chemin rural de Valence à Barbeau a été accordé. Il est prévu un bureau, un manège couvert, des écuries, une balnéo équestre, un hangar de stockage et des logements dédiés aux exploitants du haras. Le stationnement a également été pensé avec un parking de 71 places pour l'accès aux utilisateurs du haras (voitures, vans, camions pour livraisons entres autres).

Toutes les activités au sein du haras sont exclusivement du domaine privé : élevage, pensions thérapeutique, cours d'équitation, prestation de bien-être équin.



Chemin des Marmousets

Le chemin des Marmousets a été prolongé et des travaux ont été réalisés pour le rendre carrossable. Il était ouvert aux véhicules légers et bus scolaire durant les travaux mais attention, par la suite cette voie sera réservée exclusivement aux agriculteurs, véhicules de chantier, bus scolaires, utilisateurs du haras de la Vallée Javot, utilisateurs de l'exploitation maraîchère, véhicules de secours et des forces de l'ordre, riverains.

Le stationnement y est strictement interdit.



Commerces

Food truck La Bretonne

Pour le plus grand plaisir de vos papilles, depuis la mi-janvier, Morgane Quéré installe sa crêperie ambulante sur le parking de la mairie, juste devant le vieux pressoir. Tout chez elle fleurit bon la Bretagne à commencer par son nom et son prénom. Bretonne de Quimper jusqu'au bout des ongles, Morgane entend bien faire souffler un peu d'embruns bretons dans les cœurs et sur les palais de sa clientèle. Tout dans ses productions est d'origine bretonne contrôlée : les farines (venant le Pont-l'Abbé), le bon beurre et les différents composants qui entrent dans ses secrets de fabrication et ses recettes originales. Sans oublier les cidres et les sodas qui eux aussi sont certifiés Breizh-Origine.



Alors aussi un conseil... ne demandez pas à Morgane qu'elle vous confectionne une « galette ». Les galettes c'est pour les touristes... car à Quimper on ne connaît que la seule et vraie « crêpe » ; la crêpe

sous toutes ses variantes, salée, sucrée, au froment ou au sarrasin, avec garniture ou sans... c'est au choix. Et de toute façon c'est toujours succulent !

La crêperie mobile de Morgane sera chaque lundi stationnée sur le parking du pressoir en non-stop de 10h30 à 17h30 (jusqu'à la sortie des écoles pour le goûter des petits). Kenavo !

Vous pouvez retrouver Morgane aux lieux et horaires suivants :

- **Lundi midi et goûter : Machault, parking de la Mairie**
- **Mardi midi : Devant le LC Crossfit du Châtelet-en-Brie (49 Rte de Fontaine-le-Port)**
- **Mercredi midi : Zone industrielle de Guignes**
- **Jeudi midi : Zone industrielle de Vaux le Pénil**

CCBRC

Travaux d'assainissement

En 2020-21, la station d'épuration mutualisée sur les trois communes de Machault, Pamfou et Valence avait permis un grand pas en avant en matière d'assainissement. Sa mise en service éliminait les pollutions dues au mauvais fonctionnement des trois anciennes installations communales devenues obsolètes.

Afin de poursuivre l'amélioration de chaque réseau de collecte, il a été nécessaire de réduire significativement les arrivées d'eaux pluviales dans les réseaux unitaires. Comment ? En séparant les réseaux sur les trois communes. Ces travaux lourds, sous maîtrise d'ouvrage de la CCBRC, ont débuté en juin 2024, à Valence-en-Brie, pour une durée de 2 ans environ. Le même chantier avait débuté à Machault pour une durée de 10 mois. Les travaux sont désormais terminés depuis la fin d'année 2025.

Les trois communes sont désormais dotées à la fois d'une station d'épuration très performante, mais également de réseaux neufs, complètement étanches et qui ne véhiculeront plus d'eaux de pluie, ce qui permettra de limiter de manière très significative le débordement d'eaux usées non-traitées vers le milieu naturel.

À Machault !

Pour ce qui concerne seulement Machault, les travaux ont permis la pose d'un nouveau réseau sur une longueur de 1.100 mètres environ, ainsi que la mise en séparatif des réseaux en



OBJETS TROUVÉS

Les agents des services techniques au secours de vos effets perdus ! Vous avez égaré un vêtement ? Un sac ? Une paire de lunettes ? Ces objets sont peut-être en mairie, pensez à passer voir régulièrement, ou à appeler le secrétariat au 01.64.23.85.76 !

domaine privé, pour les habitations situées rue de Champagne, rue du Champ-fleuri, rue de Villiers et rue des Trois-Maillets (en partie). Ils comprennent aussi la réparation en certains endroits, du réseau des eaux pluviales ainsi que le renouvellement ponctuel de certains tronçons du réseau d'eau potable.

Application intramuros

En latin, Intramuros signifie « entre les murs »... et il s'en passe des choses entre les murs de la Communauté de communes Brie des rivières et des châteaux et de chaque commune qui la compose. **Pour le territoire de Machault, ce sont les travaux prévus ou réalisés en urgence, les alertes ou les informations de la vie quotidienne qui arrivent directement sur votre téléphone.** Et dans un rayon de 50 kms vous saurez tout sur les bonnes adresses, les commerces, la vie culturelle, associative et sportive, les permanences d'accueil administratives et publiques, les horaires...etc.

À télécharger gratuitement, elle vous permet de retrouver l'essentiel des infos pratiques du quotidien qui concernent Machault et les territoires des 31 communes de la CCBRC. Intramuros ne nécessite pas de création de compte, respecte la protection des données et est accessible gratuitement sur Google play et Apple Store.



ACTUALITÉ À LA UNE

Ma Com-Com Ma santé Ma Com'Com, Ma santé !

Une couverture santé mutualisée pour tous les habitants du territoire

C'est une véritable innovation au service de tous ! La Communauté de communes de la Brie des Rivières et Châteaux (CCBRC) élargit sa palette de services pour ses administrés en leur proposant une mutuelle de couverture santé.

En partenariat avec l'association Actiom, elle a mis en place un nouveau dispositif de couverture santé pour tous les habitants et salariés de son territoire (31 communes). Ce dispositif baptisé « Ma

Com'com, Ma santé » permet à chacun des souscripteurs, des garanties renforcées pour des coûts réduits grâce à des contrats collectifs mutualisés.

Favoriser le retour à l'accès aux soins et économiser de l'argent sur les cotisations mensuelles, telles sont les ambitions de « Ma com'com, Ma santé ». Pour en bénéficier, il faut habiter Machault, ou l'une des 31 communes de la Com'com, ou encore y être artisan, commerçant, agriculteur, membre d'une profession libérale, employé territorial ou agent municipal, membre de l'association Actiom.

L'association Actiom qui gère ce dispositif a passé des contrats avec 8 mutuelles à ce jour. Le dispositif vise à trouver les meilleures garanties

parmi ces 8 mutuelles pour répondre au mieux aux attentes de chacun. A titre d'exemple, la dernière mutuelle avec laquelle Actiom a contracté est la Mutuelle APIVIA (Filiale de la MACIF) qui propose des garanties 50% moins chères pour les personnes en EHPAD.)

Chaque complémentaire santé proposée aux usagers offre à chacun une solution personnalisée. Les tarifs sont négociés et adaptés par tranche d'âge. La gratuité est assurée dès le 3ème enfant et une réduction tarifaire jusqu'à 10% est convenue pour le conjoint.

Pour tout renseignement sur « Ma Com'com, Ma santé » il suffit d'appeler M. Hervé HOURIEZ au 06 16 59 71 44. Ce numéro peut être communiqué à tous les usagers qui souhaitent se renseigner pour disposer d'un devis.

Des solutions adaptées pour chacun

« Ma Com'com, Ma santé » c'est un choix de huit mutuelles différentes et jusqu'à 35 niveaux de garanties. C'est aussi un menu de tarifs mutualisés et négociés par tranches d'âge.

C'est enfin une liste d'avantages multiples : pas de sélection médicale, des prestations sans délai de carence, le tiers-payant, l'assistance 24h/24, des réseaux en soins performants et des cotisations déductibles (loi Madelin) pour les travailleurs indépendants.



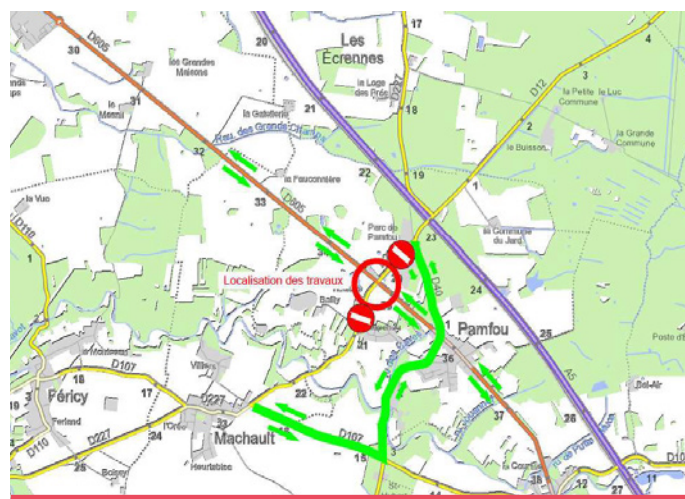
Département de Seine-et-Marne

Aménagement d'un giratoire pour plus de sécurité

C'est un point noir majeur de la circulation routière locale, non seulement pour les habitants de Machault et de Pamfou mais également pour tous les usagers qui empruntent le carrefour de la D605 avec la D227 particulièrement accidentogène. Le service des routes du Département de Seine-et-Marne a donc prévu de remplacer ce carrefour à haut risque par un giratoire. Avantage de cet aménagement : réduction de la vitesse sur la D 605 (ancienne N.105) jusqu'alors prioritaire et sécurisation pour les usagers de la D. 227.

La phase 1 des travaux, qui devrait débuter à la fin du 1^{er} trimestre 2026, prévoit la fermeture de la D 227 Sud avec la mise en place d'une déviation. La circulation sera maintenue sur la RD 605 à deux voies ou par alternance. La circulation est également maintenue sur la RD 227 Nord. La durée des travaux de la phase 1 est estimée à un mois-et-demi.

En phase 2, fermeture de la RD 227 Nord avec le maintien de la déviation. La circulation est maintenue sur la RD 605 à deux voies ou par alternance. La circulation est également maintenue sur la RD 227 Sud. La durée des travaux de la phase 2 est estimée à un mois-et-demi.



En phase 3 : fermeture totale du carrefour de nuit avec la mise en place d'une seconde déviation pour la réalisation des enrobés et signalisation horizontale. La durée des travaux de la phase 3 est estimée à une semaine. La fin des travaux est prévue pour l'été 2026. Ce phasage a été proposé par les services du Département de Seine-et-Marne.

Les travaux n'auront pas d'impact significatif sur les lignes des transports en commun, excepté pour la ligne scolaire passant par Chapendu. Cet arrêt prend en charge environ 15 collégiens et lycéens. Durant les travaux, l'arrêt de Chapendu ne sera pas desservi.

Modification des conditions d'accès aux déchèteries

Les déchèteries du SMITOM-LOMBRIC appliquent de nouvelles règles pour renforcer la sécurité et lutter contre les fraudes. Désormais, chaque usager devra présenter une **carte d'accès nominative** ainsi qu'une **pièce d'identité** correspondant au nom inscrit sur cette carte. Le titulaire de la carte devra obligatoirement être présent dans le véhicule lors du dépôt des déchets, sauf en cas d'impossibilité justifiée par une attestation sur l'honneur.

Pour obtenir cette carte, les résidents du territoire devront fournir une **pièce d'identité originale**, un **justificatif de domicile de moins de 6 mois** et leur **dernier avis d'imposition**. Les membres d'un même foyer pourront être ajoutés sur la carte, sous réserve de présenter un justificatif de lien familial.

En parallèle, des travaux de modernisation sont en cours sur les sites, avec une **signalétique améliorée**, le **remplacement des garde-corps** et l'**installation de caméras de vidéosurveillance**. Ces mesures visent à offrir un service plus sûr et efficace à tous les usagers.

Pour toute question, le service communication du SMITOM-LOMBRIC est joignable à l'adresse communication@lombric.com

National

Panachage interdit pour le scrutin des élections municipales sous peine de nullité

Les électeurs des communes de moins de mille habitants avaient jusqu'alors l'habitude de pouvoir modifier les listes électorales en panachant éventuellement les candidats se présentant à leur suffrage soit sous une liste constituée, soit en individuel : il suffisait pour cela de rayer un nom, ou d'en rajouter un autre (par écrit) sur la liste de votre choix. Cette pratique est aujourd'hui terminée.

Dès mars 2026, les citoyens éliront leurs conseillers municipaux en application de la loi du 21 mai 2025. Ces élections municipales se feront désormais selon un mode de scrutin de liste paritaire (hommes et femmes à parts égales) comme dans les autres

communes de plus de 1000 habitants. Cette évolution favorise notamment la parité et la cohésion dans les conseils municipaux.

En effet, jusqu'alors les conseils municipaux des petites communes, en moyenne nationale, ne comptaient que 37,6% de femmes ; une inégalité de représentation qu'il s'agissait donc de corriger.

En outre, jusqu'à présent, les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants étaient élus au scrutin majoritaire, plurinominal, à deux tours. Les candidats se présentaient par candidatures isolées ou groupées. Dans ce dernier cas, le panachage était autorisé, avec la possibilité de rayer le nom de certains candidats et de les remplacer par d'autres. Ce système ne permettait pas d'imposer le respect de la parité.

En mars, les listes devront être paritaires et respecter une alternance femme/homme. Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats et **la suppression du panachage**.



Il ne sera donc plus possible d'ajouter ou de supprimer des noms et de modifier l'ordre de présentation possible lors du vote ce qui entraînerait le nul.

REPUBLICQUE FRANÇAISE Vie publique Au cœur du débat public

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Municipales : quel mode de scrutin pour les communes de moins de 1 000 habitants ?

Liste composée d'un seuil minimum de candidats (en fonction de la taille de la commune)
Une liste peut compter jusqu'à 2 candidats de moins par rapport à l'effectif théorique du conseil municipal.

Panachage interdit (impossibilité de rayer des noms)
Alternance stricte femme/homme ou inversement

Exemple : pour une commune de 400 habitants
→ élection de 11 conseillers municipaux

2 listes A et B

1er TOUR

La liste A a la majorité absolue > elle obtient la majorité des sièges (prime majoritaire), soit 6 sièges.

Les 5 sièges restants sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre la liste A et la liste B (si elle a obtenu plus de 5% des suffrages exprimés).

2nd TOUR

Mêmes règles de répartition que pour le 1er tour : prime majoritaire pour la liste arrivée en tête, représentation proportionnelle. Pour se maintenir au 2d tour, les listes doivent avoir obtenu plus de 10% des suffrages exprimés au 1er tour. Les listes qui ont obtenu plus de 5% peuvent fusionner.

© DILA 2025

LES ACTIONS COMMUNALES

Cadre DE VIE, Travaux *et* ENVIRONNEMENT



Réhabilitation de la ferme des Trois-Maillets : Conserver notre âme traditionnelle et aller de l'avant

Avec ses murs en meulière, ses poutres de chêne, elle est la signature d'un authentique village briard. Il fallait donc la préserver contre les affres du temps et de sa désaffectation agricole. Sa réhabilitation est un projet doublement ambitieux ! Il propose d'associer conservation de l'ancien et modernité de fonctionnement. Qui dit mieux ?

« Il s'agit à la fois de réhabiliter le patrimoine local et aussi de revitaliser et de redynamiser le centre bourg. Un projet cohérent pour conserver l'âme pittoresque et traditionnelle de notre petite commune préservée de la Brie tout en offrant une gamme de services publics de proximité et de centralité » souligne le maire Christian Poteau. La ferme des Trois-Maillets se prête parfaitement à toutes ces ambitions. Ses corps de bâtiment traditionnels en meulière offrent à fois un charme esthétique indéniable et une fonctionnalité de l'espace. Une polyvalence que peu de bâtiments modernes peuvent proposer. Le futur site, une fois réaménagé permettra de regrouper des structures et des services essentiels à la vie du bourg.

Préserver, moderniser, s'adapter à la croissance démographique de la commune et aux nouvelles demandes des habitants tout en répondant aux exigences environnementales : telles sont

les ambitions de l'équipe municipale. Pour preuve, au fil de ces dernières années, les projets ont porté sur la création d'une crèche intercommunale en 2018, l'ouverture d'une boulangerie essentielle à la vie quotidienne des Machauliens en 2020, l'installation des services techniques en 2021, la construction de nouvelles salles associatives. La commune continue ainsi de regrouper l'offre des équipements publics ou d'intérêt général.

Les travaux de la dernière phase du projet sur la ferme des Trois-Maillets ont démarré en début 2024

Ils englobent la réhabilitation de trois bâtiments existants pour la construction d'un groupe scolaire comprenant une école maternelle et une école élémentaire, un restaurant scolaire et une salle polyvalente (300 m²). L'ensemble de ces bâtiments associe des parties anciennes restaurées et des parties nouvelles conçues comme des architectures parfaitement intégrées à l'ensemble. Les premiers travaux ont porté sur la sécurisation des charpentes avant d'attaquer le percement de nouvelles ouvertures, portes et



fenêtres dans l'ancienne maçonnerie. Suivront les travaux gros œuvres et les aménagements intérieurs pour une ouverture de l'école à la rentrée de septembre 2026. Les parties modernes, traitées en façades à pans de bois, répondent bien entendu aux nouvelles normes environnementales et d'accessibilité (PMR). Le choix des matériaux et des isolations ainsi que des modes de chauffage permettront de substantielles économies d'énergie à la commune.

Dans cette vaste opération, le coût des travaux n'est pas un élément à négliger

Le budget global prévoit une enveloppe supérieure à 5 millions d'euros HT. La commune engage sur ses fonds propres mais bénéficie également de subventions conséquentes de l'Etat, de la Région et du Département, un total de 3.2 millions euros.

À noter que le futur équipement sera relié au gymnase après la réalisation d'une liaison douce afin d'assurer les déplacements des usagers et des élèves en toute sécurité.

Dans quelques mois, la ferme des Trois-Maillets deviendra le nouveau cœur restauré et actif du village. Un nouveau statut pour une « vieille dame » qui retrouvera ainsi une nouvelle vie. Le tout pour que notre centre bourg conserve son âme tout en continuant à aller de l'avant.

Ce sont d'ailleurs des contraintes financières indépendantes de notre volonté qui ont impactées le bon déroulement des travaux et décalé l'ouverture de la nouvelle école pour la rentrée 2026. En effet, la censure du gouvernement Barnier et le report du vote du budget de l'État ont entraîné un retard significatif dans le versement des acomptes de subventions attendues.



Fondations de la nouvelle école



Cour de l'école



Réception des matériaux de rénovation dans la cour

Face à cette situation, et afin d'éviter de mettre en difficulté financière les entreprises en charge du chantier, il a été décidé de ralentir temporairement le rythme des travaux en adéquation avec les capacités de trésorerie de la commune.

Des échanges réguliers avec les services de l'État, la Région Île-de-France et le Département de Seine-et-Marne se sont accentués afin d'accélérer le déblocage des fonds nécessaires et minimiser l'impact du retard. Malgré les efforts engagés par la commune, la rentrée prévue en septembre 2025 a été impactée et reportée à 2026, un point que la commune regrette vivement.



Intérieur du restaurant scolaire

LES ACTIONS COMMUNALES

Inauguration de l'ombrière et pose de la première pierre

Deux grands événements sont venus ponctuer la journée du 16 septembre 2024. La journée a débuté par l'inauguration de l'ombrière photovoltaïque et de la borne de rechargement. Elle a été poursuivie par une cérémonie symbolique de la pose de la première pierre de la future école primaire, du restaurant scolaire et de la salle polyvalente. Cette journée marquée par une forte chaleur a réuni beaucoup de monde autour des projets structurant de notre commune.



Pâques 2025

Comme tous les ans « Les cloches de Pâques » n'ont pas oublié de s'arrêter un petit moment pour déposer « les surprises » un peu partout autour du city stade.

La chasse aux œufs pour les 3 à 10 ans a pu commencer...Un atelier créatif précédait ce moment, puis les parents ont pu se réunir autour du verre de l'amitié.

Fête de la musique 2025

Difficile « d'ambiancer » dès 17h avec Madame Météo au maximum le 21 juin. Le premier groupe : X-Project TMairierio, belle prestation, suivi de Monsieur Jean-Pierre GAFFIN interprète des belles chansons d'antan et enfin avec quelques degrés en moins les Machauliennes et Machauliens sont arrivés pour applaudir Smaguines Family. Tout ce petit monde s'est réuni autour des prestations préparées par « Le petit Barat ».

A bientôt ...pour d'autres rendez-vous !



Commémoration du 11 novembre 2025

Le jour du 11 novembre dernier, comme chaque année, les enfants volontaires de Machault ont participé à la cérémonie de commémoration de l'Armistice de 1918 qui a mis fin à la Première Guerre Mondiale.



À cette occasion, en présence des élus de la commune, des représentants d'anciens combattants et des corps constitués, ils ont chanté la Marseillaise et les CM1-CM2 ont lu une partie du poème « Liberté » de Paul Eluard. Tous les ans, les élèves sont très investis et très fiers de participer à cet événement dans les deux communes. Ils fabriquent des cocardes qu'ils sont fiers d'arborer.



Enfouissement des réseaux de distribution électrique et d'éclairage public

L'enfouissement des réseaux électriques aériens est bien sûr un élément essentiel de l'embellissement d'une commune. Mais en plus, l'opération permet de renouveler les réseaux en remplaçant les anciens câbles et les candélabres, ce qui est un gage de fiabilité (en cas d'intempéries) et aussi d'économies d'énergie avec l'utilisation de nouveaux moyens d'éclairage. Sur ce point, Machault a accompli un gros effort ces dernières années.

La dernière campagne d'enfouissement concernait la rue des Vieux Prés avec un chantier d'environ neuf mois (de janvier à octobre 2024) qui a permis d'enterrer 500 mètres linéaires de réseau basse tension (électricité domestique), 625 mètres d'éclairage public et 450 mètres de liaisons électroniques (cuivre et fibre optique) pour un coût total de travaux de 198 250 € TTC.



En outre, le chantier a permis de remplacer les éclairages publics particulièrement gourmands en énergie (d'une puissance de 100 watts chacun, ils fonctionnaient au sodium haute pression). La rue des Vieux Prés est désormais éclairée par 13 points lumineux en LED, d'une puissance de 35 watts. Trois points lumineux en LED, d'une puissance nominale de 25 watts ont également été installés sur le chemin des Jardins. Tous les candélabres de la rue des Vieux Prés sont équipés d'un dispositif d'abaissement de puissance de 90% et de détecteur de présence permettant de rétablir la pleine puissance lors de passages.

Après la rue des Vieux Prés, la rénovation complète des réseaux publics à Machault touche à sa fin. En effet, il ne restera plus que la rue de l'Heurtebise à traiter sur la commune. Ce dernier projet sera réalisé courant du 1^{er} semestre 2026 et ensuite... la boucle sera bouclée.

Bien vivre **ENSEMBLE**

Interdiction de nourrir les animaux errants

Même s'il part d'un très bon sentiment, le fait de nourrir des animaux errants et sauvages s'avère au final très mauvais pour eux. La raison ? Cela entraîne leur prolifération, et leur sédentarisation sur le territoire communal. Pour cette raison et en considérant les nuisances et les risques sanitaires résultant de cette prolifération, notamment du fait de leur concentration, le maire a pris l'arrêté, en date du 12 janvier 2026, interdisant le nourrissage des animaux errants et sauvages. Sont concernés les chats sans propriétaire identifié, les pigeons, corvidés et autres oiseaux, les rongeurs... ainsi que tout autre animal sauvage ou errant.

Cette interdiction s'applique sur l'ensemble des espaces publics mais aussi aux propriétés privées du territoire. Pour compléter ce dispositif qui concerne l'errance animale, une convention pour la capture et la stérilisation des chats errants a été signée par la commune avec une association compétente. La capture s'effectue par trappage dans des conditions respectueuses du bien-être animal et se conclut par la stérilisation des femelles.

Hameau de Villiers : Stationnement rue de la Vallée

Le stationnement n'est pas seulement le problème des grandes villes. Même les petites communes rurales peuvent rencontrer des difficultés similaires. La mairie constate une augmentation préoccupante du stationnement anarchique, notamment rue de la Vallée au hameau de Villiers. Le phénomène engendre des conflits de voisinage et nuit à la circulation ainsi qu'à la sécurité de tous.

Rappelons aux riverains et usagers du quartier que le Plan Local d'Urbanisme (PLU) impose un minimum de deux places de stationnement sur chaque parcelle privée afin de limiter l'occupation de la voie publique. Il s'agit de favoriser le stationnement sur les parcelles individuelles. Il est donc essentiel de respecter cette réglementation pour assurer une circulation fluide et la

LES ACTIONS COMMUNALES

sécurité de tous. Sur le domaine public, des places de parking dédiées sont prévues à cet effet, et il est strictement interdit de se garer en dehors de ces zones.

La mairie remercie ceux qui respectent déjà ces règles élémentaires de bonne conduite, et compte sur la bonne volonté de l'ensemble des usagers pour que le bien vivre-ensemble ne soit pas que des mots. Le maire ajoute qu'il serait vraiment navré d'être dans l'obligation de verbaliser dans un village à taille humaine où tout le monde se connaît plus ou moins.

Bien vivre ensemble : le respect des règles de voisinage, un engagement collectif

Vivre en harmonie dans notre commune repose sur des règles de bon sens, qui préservent la tranquillité et le cadre de vie de chacun. Les **nuisances sonores**, qu'elles proviennent de travaux, de bricolage ou d'activités diverses, sont strictement encadrées : elles ne sont autorisées que du **lundi au vendredi de 7h à 20h, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, et le dimanche de 9h à 12h**. Chacun est invité à respecter ces horaires pour éviter tout désagrément aux voisins.

Par ailleurs, l'**entretien des haies** est essentiel pour préserver l'espace public et la sécurité de tous. Il est demandé aux habitants de tailler régulièrement ses haies en limite de propriété, afin de ne pas obstruer les trottoirs, les panneaux de signalisation ou l'éclairage public. La végétation ne doit pas empiéter sur le domaine public, ni gêner la visibilité ou la circulation.

Pour ce qui concerne les animaux de compagnie, et notamment les chiens, il est rappelé que les déjections doivent être systématiquement ramassées par leurs propriétaires. Une attention particulière doit également être portée aux **abolements intempestifs**, qui peuvent perturber la tranquillité du voisinage. Pour rappel, des «cani-sacs» sont disponibles à différents endroits du village.

Enfin, la gestion des déchets relève de la responsabilité de tous. Les **dépôts sauvages** restent strictement interdits et passibles de sanctions. Pour éviter toute gêne visuelle ou olfactive, les **poubelles** doivent être sorties la veille du ramassage et rentrées dès que possible après le passage des services, en veillant à ce qu'elles ne constituent pas une nuisance pour les riverains.

Ces règles, simples et fondées sur le respect mutuel, permettent à chacun de vivre sereinement dans notre commune. La mairie compte sur la bonne volonté de tous pour que le bien vivre-ensemble reste une réalité au quotidien.



ENFANCE *et* JEUNESSE

La vie scolaire

À l'école de Machault

Cette année, à l'école de Machault, notre thème, fil rouge conducteur jusqu'en juin, est la découverte de la ferme. Nous avons donc accueilli **la ferme de Tiligolo à l'école le 23 septembre**. Les enfants ont pu découvrir quelques animaux, poule, lapin, porcelet, canards et la chèvre Chaussette, qu'ils ont tous appris à traire ! Ils ont aussi assisté à un petit spectacle.

Dans le cadre de **la semaine du goût, le 13 octobre**, nous avons accueilli Morgane (maman d'élève) qui nous a appris la fabrication de crêpes bretonnes. Le mardi 14, nous avons également accueilli un apiculteur qui nous a apporté une ruche, il a présenté son métier, nous avons observé les abeilles et leur reine et nous avons dégusté du miel. Les enfants de CP/CE1 ont eu le plaisir de préparer et cuire des pains avec différentes céréales.



Pour Halloween, toutes les classes ont cuisiné sur le thème de l'automne et ont pu déguster gâteaux et friandises lors d'un goûter le 7 novembre. Bien entendu, tous les enfants étaient déguisés pour l'occasion !





Pour marquer le **temps de Noël, le 4 décembre**, nous avons assisté à un spectacle «Violette et la mère Noël». C'était une jolie histoire qui a réjoui les enfants.

Le 18 décembre, nous avons invité les enfants de l'école et leur famille à « **la nuit des contes** ». Chaque enseignant avait préparé une histoire à raconter sous forme de théâtre d'ombre, de marionnettes, à l'aide d'un kamishibai et sous forme numérique. La fédération de parents d'élèves avait organisé avant le début de l'événement un super goûter !

Mme Logette (directrice et enseignante des GS/CP)

À l'école de Féricy

Voici quelques informations concernant notre école :

Nous avons commencé l'année scolaire avec une belle surprise : l'école s'est dotée d'une vaste cour arborée grâce à des travaux réalisés par la mairie cet été. Les enfants disposent d'un bel espace pour se divertir et peuvent profiter de nouvelles installations (rondins de bois, tableau à craie).

La première semaine, les 3 classes ont bénéficié d'une rentrée en musique grâce à notre intervenant et ont rappé une phrase célèbre sur l'amitié de Montaigne adressée à la Boétie, adaptée par Isabelle Aboulker et choisie en référence au thème de l'année : le patrimoine et l'école. Les enfants ont très bien participé.

Le lundi 8 septembre, les enfants ont réalisé leur photo de classe.

Le jeudi précédant les vacances de la Toussaint, les élèves avaient la possibilité de venir déguisés à l'occasion de la fête d'Halloween et se sont prêtés au jeu !

Le vendredi 17 octobre, les 3 classes ont participé à la Semaine du Goût grâce à l'intervention du mari d'une des maîtresses, gérant de société dans le domaine alimentaire, qui a fait découvrir aux enfants le caviar d'aubergines, les cornichons en saumure et salés et le raifort. Les élèves se sont montrés intéressés et gourmands !

Le 11 novembre, comme chaque année, les enfants volontaires de Machault et Féricy ont participé à la cérémonie de l'Armistice. A cette occasion, ils ont chanté la Marseillaise et les CM1-CM2 ont récité le poème « Liberté » de Paul Eluard. Tous les ans, les élèves sont très investis et très fiers de participer à cet événement dans les 2 communes du RPI.

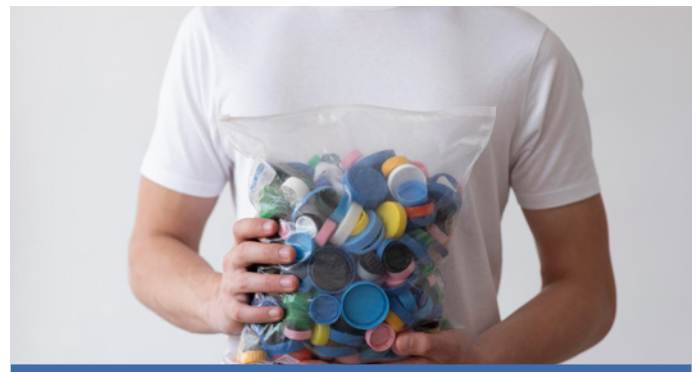
Les CM1-CM2 ont préparé le jardin pour l'hiver avec Jeff et les autres classes feront les premiers semis au printemps.

Les 3 classes sont inscrites à un parcours calcul mental et des défis seront proposés au cours de l'année.

Les 3 classes ont bénéficié d'ateliers d'arts pour Noël (confection de décorations pour la salle de la Source/ateliers aquarelle) et les élèves qui le souhaitaient, pouvaient participer à la chorale de Noël dans les deux villages. C'était un bien joli moment !

En janvier, nous avons vécu une rentrée « pas comme les autres » grâce à la neige ! Les enfants ont pu réaliser des bonhommes de neige, faire des batailles de boules de neige, manger dans la salle des fêtes le midi...

L'école continue de collecter les bouchons pour l'association de



l'Espoir mais ne collecte plus les piles.

Les CM1-CM2 bénéficient d'interventions en anglais grâce à Madame Suria, habitante de Machault, qui vient travailler régulièrement une heure avec eux.

Afin de présenter les différentes options possibles à choisir en 6^e, la professeure d'italien et un professeur d'EPS du collège Arnaud Beltrame sont venus exposer leurs matières aux élèves de CM2. Les parents d'élèves pourront assister à une première réunion de présentation au mois de février dans les locaux du collège.

Je terminerai en remerciant tous nos partenaires : nos intervenants, notre association de Parents très active et efficace : l'AAPEMF, nos deux Maires : M. Poteau et M. Germain, le personnel communal, les animateurs et encadrants, le SIRP, Mme Testa-Martin, Mme Fourgoux, Mme Noret, Mme Germain, les Parents d'élèves... Toutes les personnes qui travaillent à nos côtés, nous font confiance et nous aident dans nos actions !

A bientôt pour la suite de nos aventures !

Mme Parisot (directrice et enseignante des CM1-CM2).

LA VIE ASSOCIATIVE

Les ÉVÉNEMENTS *de la* COMMUNE



Le 1^{er} juin - La moto en fête à Machault

Après une première édition réussie en 2023 qui avait attiré près de deux mille visiteurs, la Fête de la Moto a fait son grand retour à Machault le 1^{er} juin 2025 ! Cette biennale, désormais bien ancrée dans le paysage motard de Seine-et-Marne, est en passe de devenir une véritable institution.

Toujours organisée à l'initiative du club Avauxmotos, emmené par son président Jean-Luc Delbassée et son équipe, la manifestation a cette année pris l'allure d'un véritable salon de la moto, attirant pas moins de 4 000 visiteurs et plus de 1 000 motos !

Dix-neuf concessionnaires parmi les plus connus, mais aussi quelques raretés, comme un concessionnaire chinois de motos électriques, ont présenté leurs modèles 2025. Une trentaine de stands consacrés aux deux-roues de toutes catégories et cylindrées ont accueilli les passionnés, sans oublier les nombreux exposants venus compléter l'ambiance : équipementiers, selliers, centre de contrôle technique, barbier, créateurs de bijoux, quads



électriques, et même une structure gonflable pour les enfants. Une journée pour toute la famille, ponctuée par un concert live qui a enchanté les oreilles et une offre variée de food trucks pour se restaurer sur place.

Temps fort de la journée : le départ, vers 10h30, d'une ronde de 100 km sur les routes départementales, qui a rassemblé 750 motards. Ambiance conviviale et spectacle garanti !

Le club Avauxmotos, fondé il y a une vingtaine d'années à Vaux-le-Pénil, s'est fait un nom pour ses initiatives généreuses et solidaires, notamment en faveur du Téléthon et de la lutte contre la mucoviscidose. C'est d'ailleurs le maire de Machault, Christian Poteau, motard lui-même, qui a convaincu les dirigeants du club de transposer cet événement dans Machault. Pari réussi !

AAPEMF - Association des parents d'élèves AAPEMF : un automne bien animé !

Avec 27 membres à son actif, l'Association autonome des parents d'élèves de Machault et Féricy continue de soutenir activement les écoles et d'animer la vie du village.

En début d'année, l'association a pu verser un don de 300 € à chaque école, afin d'accompagner les projets pédagogiques.



L'association remercie les maires, M. Germain et M. Poteau, pour leur soutien constant et la mise à disposition des salles communales pour leurs ventes, réunions et événements.

Voici les temps forts de ce premier trimestre :

- Vente de gâteaux avant les congés d'automne : échanges et goûter devant chaque école avant les vacances.
- Apéro des parents – 14/11 : moment convivial autour d'un buffet participatif.
- Vente de chocolats de Noël : par le biais du site chocolats. initiatives, merci d'avoir fait de cette vente un succès !
- Vente de sapins : sapins Nordmann issus d'un producteur seine-et-marnais.
- Vente de pizzas en collaboration avec la boulangerie Le-Cristy à Machault – 28/11.
- Village de Noël à Féricy – 13/12 : atelier créatif ouvert à tous, de 14h à 16h près de la salle de la Source.

Et déjà dans l'agenda :

- La Boum des enfants – dimanche 15 février

L'AAPEMF vous remercie chaleureusement de votre soutien et vous attend pour partager ces moments festifs et continuer à soutenir les projets des élèves !



#SÉJOURS D'ÉTÉ

Les séjours d'été 2026 n'attendent plus que vos enfants !

Vos enfants rêvent d'aventure, de fun et de liberté ? Les centres de loisirs du Châtelet-en-Brie et Coubert organisent pour les 6-17 ans des séjours où petits et ados vivront de nouvelles expériences, tisseront de belles amitiés et rentreront avec des souvenirs plein la tête. Dans un cadre sécurisé et dynamique, vos enfants profiteront d'un programme concocté avec soin : activités sportives, découvertes ludiques, moments de partage... Tout est pensé pour qu'ils s'amusent !

Parce que l'été, c'est fait pour explorer, rire et s'épanouir, offrez à vos enfants et ados des vacances dont ils vous parleront pendant années !

3 mini-séjours pour les 6-11 ans

ALSH COUBERT

du 12 au 17 juillet
Rêves de mer

ALSH CHÂTELET

du 17 au 21 août

Nautique
OU
P'tits dérailleurs

2 séjours Ados pour les 12-17 ans

12 à 14 ans

du 06 au 16 juillet
Atlantic' Aventures

14 à 17 ans

du 16 au 23 juillet
Bienvenido en Barcelona



**PRÉ-RÉSERVEZ
DÈS MAINTENANT**



D'INFOS SUR



briedesriversetchateaux.fr

COMMERCES ET ENTREPRISES

Vie économique **LOCALE**

Si vous êtes artisan, commerçant, ou profession libérale et que votre activité s'exerce à Machault, cette tribune est la vôtre. Pour vous faire connaître, n'hésitez pas à contacter la mairie. Vous pouvez aussi faire parvenir à la mairie vos offres d'emploi ; elle seront diffusées sur le panneau d'information.

APICULTEUR ET EXTERMINATION DE FRELONS

L'OR DE LA VALLEE

Julien Vicaire
Port. : 06.83.05.03.17
Rucher-or-de-la-valee.fr

BAR BRASSERIE

LE PETIT BARAT

22, rue des Trois Maillets
Tel : 09.61.65.94.08.
Port : 06.20.03.56.58.

BOULANGERIE-PÂTISSERIE

LE CRISTY

39, rue des Trois Maillets
Tel : 01.64.23.37.76.
Facebook : Lecristy Machault
Instagram : lecristymachault

COIFFURE A DOMICILE

JENNIF'AIR

Secteur Machault et alentour 30km
Port : 06.60.09.70.95.
Instagram : jennifhaircoiff77133

FOOD TRUCK / CRÊPES

LA BRETONNE

Les lundis midi et goûters
Place de la Mairie, vieux pressoir
Port : 06.65.56.85.57.
Facebook : la Bretonne
Instagram : la.bretonne_

IMMOBILIER

BSKIMMOBILIER

Amandine Viquelin
Port : 07.82.74.90.69.
Mail : a.viquelin@bskimmobilier.com

PRIMEUR

YOUPICHEZVOUS

39 C rue des Trois Maillets
Port : 06.32.36.65.65.
Mail : youpichezvous@gmail.com
Facebook : Youpichezvous
Instagram : youpichezvous
TikTok : youpichezvous1

MANUCURE

LA CABANE À CILS

Port : 06.44.70.14.23.
Instagram : la_cabane_a_cils_by_sam

MASSAGE BIEN-ETRE

FABIENNE OSWALD

6 rue de Champagne
Port : 06.86.55.93.65.
Mail : fabienneoswald@orange.fr
Site : <https://fabienneoswald.fr/accueil/>

MENAGE - REPASSAGE -

AIDE AUX COURSES

ANNE BELZIC SERVICES

9, rue de Champagne
Port : 06.80.40.95.23.

MAISON - RENOVATION ET ENTRETIEN

QUELQU'UN POUR LE FAIRE

Jean Fred Fiaux
17, rue de Champagne
Port : 06.20.74.55.11.

RESTAURATION MEUBLES ANCIENS

PATRICE BIDAUT

51, rue des Trois Maillets
Tel : 01.64.23.62.81.

TRAITEUR

L'INFINI DES SAVEURS

1 Ter rue des Trois Maillets
Port : 07.64.33.16.77.
Mail : infinidessaveurs@gmail.com
linfini-des-saveurs.fr

MACONNERIE PLACO-CARRELAGE

MPC

Raphaël Sardinho
9, bis rue de l'Heurtebise
Port : 06.24.55.43.94.

PEINTURE SOLS PLACO

FTH PEINTURE

Franck Thomas
Port : 06.26.52.33.70.
f.t.hpeinture@gmail.com

ENTREPRISE DE BATIMENT

4.ACTIF

Zone Artisanale Hameau de Villiers
Tel : 01.60.70.88.71.

PAYSAGISTE

ECO PAYSAGE 77

4, rue de Bailly
Tel : 09.67.00.22.36.

REPARATION DE BACHES MAINTENANCE

TEXTILE ET METALLO TEXTILE

TECHNYCLEAN

Zone Artisanale Hameau de Villiers
Tel : 01.64.23.61.90.
techniclean.fr

INSTALLATION ET REPARATION CLIMATISATION ET POMPES A CHALEUR

MATICLIM

Zone Artisanale Hameau de Villiers
Port : 06.52.40.17.70.
Mail : [sasumaticlim@gmail.com](mailto:sasu.maticlim@gmail.com)
maticlim.fr



Installation du nouveau Maraîcher

Quatre hectares de maraîchage bio à Machault

À quoi reconnaît-on une commune dynamique ? Au nombre de projets qu'elle suscite. Dernier en date de ses projets innovants, l'installation d'un nouveau maraîcher dans la commune, chemin de Marmousets. M Béranger Dauthieux, fort de ses quinze années d'expérience et de pratique dans le maraîchage et la culture de légumes d'hier et d'aujourd'hui, prévoit d'exploiter trois hectares de terre en bio, sous serres et à l'air libre. Il prévoit de mettre en vente ses récoltes dans une boutique, d'une surface totale de 500m².

En complément de son activité légumière, M. Dauthieux envisage également de produire de l'osier sur place. L'ambition est bien sûr de réaliser de la vannerie et, à terme, d'animer des ateliers de formation et d'initiation à cette technique si traditionnelle. Le projet d'atelier pourrait voir le jour au cours de l'hiver 2027. Idéalement, le maraîcher-créditeur-artisan se voudra aussi pédagogue puisqu'il envisage aussi un atelier d'initiation où il pourra accueillir des classes des écoles pour des travaux manuels.



La boulangerie change de propriétaire mais pas de philosophie !

Le moment est venu pour Christophe de voguer vers de nouveaux horizons. Pas pour une nouvelle boulangerie – il nous confie qu'il « n'aurait rêvé meilleurs clients que vous » - mais pour raison de santé et pour enseigner « ce beau métier à la relève ». Nous lui adressons nos plus sincères vœux de réussite dans ces nouvelles fonctions !

Christophe entend bien passer le flambeau à des personnes dont il partage la vision du métier, à savoir le fait-maison. Et ce sont un frère et une sœur qui ont su le convaincre en « reprenant l'équipe et la conviction des valeurs ». Il faudra patienter encore un peu pour les découvrir, le temps que les procédures administratives aboutissent.

Rendez-vous en mars, ou au plus tard en avril, pour faire connaissance avec les nouveaux artisans !



MICHEL GUILLIN

*Avoir vingt ans
en pleine guerre d'Algérie*

Né en 1940, Michel Guillin a tout juste 20 ans en 1960 quand il est appelé sous les drapeaux pour partir en Algérie. Il y restera deux ans. Deux années de jeunesse à risquer sa vie dans les djebels de la Kabylie où la guerre dure déjà depuis 1954.

Arrivé comme simple soldat, il sortira des rangs sous le grade de sergent dans un corps particulièrement exposé : celui des commandos d'infanterie de marine.



Aujourd'hui, âgé de près de 85 ans et bien sûr retraité du métier de menuisier, il vit à Machault où il a construit lui-même sa maison. Natif de Bois-le-Roi, il a toujours vécu entre le Châtelet-en-Brie, Pamfou et Machault. Médaillé des anciens combattants, Michel Guillin est aussi porte-drapeau à Machault lors des différentes cérémonies patriotiques et commémoratives. Plus de soixante-dix ans après le déclenchement de la guerre d'Algérie, Michel Guillin passe en revue ses souvenirs : des souvenirs de camaraderie, de souffrance, d'efforts et de peur. La peur justement de mourir dans une embuscade : « *J'ai failli être descendu au moins une dizaine de fois* » se remémore-t-il en évoquant la mémoire de l'un de ses copains abattu juste à côté de lui. « *Ceux d'en face nous attendaient cachés derrière les rochers, ils savaient que nous allions emprunter cette route. Quand ils ont ouvert le feu tout le monde a sauté du camion. Nous les avons poursuivis dans la montagne* ». Michel Guillin préfère ne pas en raconter davantage.

“

Ils se battaient pour leur liberté

“

Depuis, les armes se sont tues, tout au moins entre la France et l'Algérie. Mais d'autres bruits menaçants dans l'actualité internationale retiennent l'attention de Michel Guillin qui avoue n'avoir conservé ni haine ni rancune contre l'ennemi d'autrefois : « *Ils se battaient pour leur liberté* » précise-t-il avant d'ajouter : « *Les gouvernements devraient savoir qu'il faut toujours négocier... essayer de s'arranger et de se comprendre avant d'envoyer les jeunes se battre alors qu'ils n'ont rien demandé* ». Une parole pleine de sagesse.

État civil 2024-2025

MARIAGE

Patrick LEMOINE et Corrine SIMON, le 22/06/2024

NAISSANCES

Nino DEPRIESTER, né le 09/02/2024

Ashley COZETTE, née le 05/07/2024

Tom et Romy TANGUY, nés le 18/07/2024

Sienna RAMI, née le 09/03/2025

Myna CHÉREAU DEPINCE, née le 13/06/2025

Emma BARREIRA MACHADO, née le 20/06/2025

Tim ACLOQUE, né le 20/06/2025

DÉCÈS

Jeanine BORDEAUX, épouse VIBERT, décédée le 29/06/2025

Jean-Claude VIBERT, décédé le 29/12/2025

Astreinte des élus

Afin de répondre en cas **d'urgence** au besoin des habitants, des astreintes continuent d'être assurées par les élus. Nous vous rappelons les coordonnées du numéro unique à composer les week-ends et jours fériés : **06.86.69.40.09**.

Numéros complémentaires d'urgence

Gendarmerie du Châtelet-en-Brie : **01 60 69 40 16**

Christian Poteau : **06 26 57 30 63**



Mairie de Machault

24 rue des Trois Maillets - 77 133 Machault

Tel : **01 64 23 85 76**

secretariat@mairie-machault77.fr

Horaires de la mairie :

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h

Le samedi sur rendez-vous

Pour toute urgence, vous pouvez contacter l'astreinte ou Christian Poteau

Nouveau numéro de rappel des secours en Seine-et-Marne :

0800 112 112

Depuis avril 2025, les services de secours de Seine-et-Marne utilisent un numéro unique de rappel : le 0800 112 112. Ce numéro, gratuit et sécurisé, permet aux sapeurs-pompiers de recontacter les appelants pour obtenir des précisions (adresse exacte, détails sur la situation, etc.) après un appel aux numéros d'urgence 18 ou 112.

Pourquoi un numéro dédié ?

Lors d'un appel d'urgence, les secours peuvent avoir besoin de compléments d'information. Plutôt que de rappeler depuis un numéro inconnu — ce qui pourrait être confondu avec un appel frauduleux — ce numéro unique permet d'identifier immédiatement un rappel des services de secours.

À retenir :

- Ce numéro n'est pas un numéro d'urgence : il sert uniquement aux rappels des secours.
- Il peut s'afficher sous différentes formes : 0800 112 112, 08 00 11 21 12 ou +33 800 11 21 12.
- Une mesure de sécurité : ce dispositif, issu de la loi Naegelen de 2020, vise à lutter contre les appels frauduleux et à protéger les données personnelles des appelants.

Pour toute urgence, composez toujours le 18 ou le 112. En cas de rappel, vous reconnaîtrez désormais le 0800 112 112 comme un appel des secours.

